

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Délibération n° 2024-23

Le Conseil d'administration, réuni le 28 juin 2024 à 14h00 sur convocation du Président de l'université Paris Cité adressée le 21 juin 2024 ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu La partie 6 du code du travail organisant la formation continue dans le cadre de la formation tout au long de la vie ;

Vu la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 « Loi de modernisation sociale » ;

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son Avenir Professionnel » et ses décrets de décembre 2018;

Vu le décret n' 2019-209 modifié du 20 mars 2019 portant création de l'université Paris Cité et approbation de ses statuts;

Vu le décret n' 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience ;

Vu le décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la validation des acquis de l'expérience ;

Vu la délibération n° 2023-26 du Conseil d'administration de l'université du 22 juin 2023 relative à l'élection de Monsieur Édouard KAMINSKI, en tant que Président de l'établissement ;

Vu l'arrêté du 3 août 1994 relatif au diplôme d'accès aux études universitaires ;

Vu la délibération du Conseil d'administration n° 2023-16 du 15 mars 2023 « Formation Tout au Long de la vie (FTLV) et Formation Continue Universitaire (FCU) : principes généraux et tarification FTLV 2023-2024 ».

Point de l'ordre du jour : 2.7. Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) & Formation Continue Universitaire (FCU) : Principes généraux et tarification FTLV 2024-2025 (vote pour approbation)

Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver les principes généraux et la tarification FTLV 2024-2025 tels qu'annexés à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 28

Ouorum: 14

Nombre de membres participant à la délibération : 26

Abstention : 1 Votes exprimés : 25

Contre: 0 Pour: 25

Fait à Paris, le 0 4 JUIL. 2024

Le Président de l'université

Édouar

En application des articles L. 410-1 à L. 412-8 du code des relations entre le public et l'administration et des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université Paris Cité et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction générale déléguée aux affaires juridiques.

Affiché le :

0 4 JUIL. 2024

Transmis au recteur le :

0 4 JUIL. 2024



## Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) & Formation Continue Universitaire (FCU) Principes généraux et tarification FTLV 2024-2025

### Préambule

La formation professionnelle de l'université Paris Cité s'adresse à un public varié : salariés, travailleurs indépendants, professions libérales, demandeurs d'emploi, retraités, particuliers. Elle s'inscrit, tout comme la formation initiale, dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Elle vise à permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir, d'actualiser et de développer ses connaissances et compétences, favorisant ainsi son évolution et sa qualification professionnelle tout au long de sa vie.

La loi du 5 septembre 2018 a modifié en profondeur les règles régissant la formation professionnelle continue avec, en particulier, la mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF) monétisé, ainsi que les circuits de financement, notamment pour l'apprentissage.

Les activités de formation professionnelle sont soumises aux exigences du Référentiel National Qualiopi et font l'objet de contrôles qualité ou contrôles de service fait par les financeurs de la formation professionnelle.

### Le public relevant de la formation professionnelle (FP) est défini comme suit :

Les personnes qui sont en activité professionnelle, en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle et qui s'inscrivent à des formations pour développer leurs compétences ou obtenir un diplôme nécessaire à leur employabilité relèvent de la FP.

Ce public paye un tarif de formation spécifique et est conventionné (prise en charge par un tiers financeur soit une personne morale) ou contractualisé (financement individuel soit une personne physique).

La Formation professionnelle est toujours liée à un conventionnement ou une contractualisation (relation contractuelle bilatérale ou tripartite). Les apprenants sont appelés « stagiaires de la formation professionnelle », ou « apprentis » le cas échéant.

NB1 : Les DU-DIU relèvent, par définition, du champ de la formation professionnelle, tout en pouvant être accessibles à un public inscrit en FI.

NB2 : L'apprenant sous statut de demandeur d'emploi est inscrit obligatoirement sous le régime de la formation professionnelle. Dans le cas contraire, il serait résilié de France Travail qui interdit le double statut Etudiant / Demandeur d'emploi. Le régime FP permet de conventionner avec France Travail (avec ou sans prise en charge) et de délivrer les documents obligatoires demandés (attestations d'entrée en formation, assiduité...)

NB3: Les tarifs sont valables:

- du 01/09/2024 au 31/08/2025 pour les formations organisées sur l'année universitaire,
- du 01/01/2025 au 31/12/2025 pour les formations organisées sur l'année civile.

### Article 1 : définition des différentes catégories de publics de formation professionnelle

1.1 Définition des catégories dans le cadre d'inscriptions à des diplômes nationaux (BUT, L, LP, M, D, DE, DAEU, Doctorat, Diplôme d'ingénieur), alternance inclus

1.1.1 - 7 catégories de publics sont identifiées #

FI : Formation Initiale (étudiant) RE : Reprise d'Etudes (assimilé FI) FA : Formation en Apprentissage

SFPA: Stagiaire de la Formation Professionnelle Alternant

ASC: Alternant sans contrat

FPI: Formation Professionnelle en financement Individuel: CPF ou auto-financement

FPC: Formation Professionnelle Conventionnée: financement tiers



Régime candidat	Profils types	Financement	Droits nationaux	Frais formation	CVEC	Convention / Contrat
FI : Formation Initiale – Etudiant	Etudiant, salarié ou non, n'ayant jamais interrompu ses études, non inscrit à France Travail		X	NON	×	Aucun
Reprise d'études	Reprise d'études non financée : personne sans CPF, n'ayant <u>jamais</u> travaillé (y compris à l'étranger) et non inscrite à France Travail	Aucun	Œ	NON		Pas de contrat FP (= FI)
FA : Formation en apprentissage	Apprentissage	OPCO (via CFA)	NON	X Tarif FA = NPEC le + élevé	×	Contrat d'Apprentissage (CERFA)
SFPA : Stagiaire de la Formation Professionnelle Alternant => candidat en recherche d'un contrat en apprentissage Statut valable jusqu'à 3 mois après début de formation et 6 mois en cas de rupture du contrat d'apprentissage	Stagiaire de la Formation professionnelle Alternant	ОРСО	NON	NON	NON	Contrat SFP (signé par le CFA)
Alternant sans contrat	Alternant sans contrat	Aucun	•	NON	Œ	Pas de contrat
FPI : Formation professionnelle individuelle - Sans financement tiers - CPF	Personne mobilisant son CPF privé ou en auto-financement	CPF privé tout ou partie ou auto-financement	<b>2</b> 0	⊠ Tarif FPI	NON	Contrat FP ou mobilisation CPF (via la plate-forme MonCompteFormation)
Hels - Crr	Personne mobilisant son CPF public en heures	CPF public tout ou partie. Justificatif de mobilisation des heures CPF à fournir				Convention FP
FPC : FP avec prise en charge	Prise en charge totale des frais de formation	Tiers financeur (y compris France Travail)	図	Tarif FPC	NON	Convention FP
Flers (OPCO ; France Travail ; Entreprises ; Région ; CPIR)	Contrat de Professionnalisation / Pro A	OPCO + Entreprise en complément le cas échéant	NON	Tarif FPC ou NPEC di niveau OPCO	NON	Contrat de Professionnalisation (CERFA) Pro A : CERFA ou avenant au contrat de travail

### 1.1.2 - Tarifs associés aux catégories de public

Les tarifs associés aux catégories de public sont définis par des tarifs généraux et des tarifs spécifiques pour certaines formations ou certains publics. Ces tarifs sont précisés en annexes. Dans le cadre de la Réforme de la Formation Professionnelle, la tarification FA (contrat d'apprentissage) s'aligne sur les niveaux de prise en charge recommandés par France Compétences et fixés par les Branches.

Les stagiaires de la formation professionnelle qui se réinscrivent dans un même diplôme national que l'année précédente pour soutenir leur mémoire de fin d'étude, réaliser un stage ou passer des examens ou épreuves définis dans les MCCC ne sont pas redevables des frais de formation professionnelle. Ils s'acquittent en revanche des droits d'inscription nationaux si la soutenance n'a pas lieu avant le 31 décembre de l'année civile de l'inscription en vigueur. En cas de redoublement, il sera appliqué une



proratisation des frais de formation en fonction des ECTS restant à valider (hors stage et mémoire). Les droits nationaux restent redevables par le stagiaire qui redouble.

Dans le cadre des parcours en alternance attachés à 2 mentions, les stagiaires de la formation professionnelle (FPI, FPC, Contrat de professionnalisation/ProA) et les apprentis s'acquittent, le cas échéant des frais de formation et des droits de scolarité pour une seule mention. L'inscription à la seconde mention se fait à taux zéro.

Dans le cadre de la mobilisation du CPF dans la fonction publique, le tarif appliqué correspond au tarif FPI, comme pour le CPF de droit privé. Il sera demandé une attestation de mobilisation CPF de l'établissement public. Une convention de formation professionnelle sera signée.

### 1.1.3 - Demande d'exonération partielle (hors DAEU)

Les stagiaires en financement individuel (ou CPF) ou dans le cadre d'un financement mixte (tiers financeur et autofinancement/CPF) ont la possibilité de faire des demandes d'exonération partielle des frais de formation via la commission facultaire compétente (ou IPGP), selon les critères définis dans l'arrêté relatif à ladite commission. La demande d'exonération partielle en cas de financement mixte ne peut porter que sur le reste à payer du stagiaire (autofinancement ou CPF), et dans la mesure où il s'est acquitté du 1/3 de ce reste à payer.

1.2 Définition des catégories dans le cadre d'inscriptions à des DU/DIU, des Formations Qualifiantes (FQ), des Certificats Universitaires de Compétences et de Connaissances (CUCC)

### 1.2.1 - Catégories de publics identifiées

### Statuts d'inscription avec émission d'une convention de formation professionnelle

	Statut	Explication
FPC	Formation Professionnelle Conventionnée	Apprenant bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle par un tiers financeur (à l'exception de France Travail). Cela inclut le CPF public (prise en charge établissement)
FPCPA	Formation Professionnelle Conventionnée en Partenariat	Apprenant FPC appartenant à un public cible défini dans la maquette Apprenant FPC inscrit dans le cadre d'un partenariat ou d'un achat groupé
FPCDE	Formation Professionnelle Conventionnée des Demandeurs d'Emploi	Apprenant FPC bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle de France Travail, avec abondement ou non du CPF
FPCUP	Formation Professionnelle Conventionnée pour les agents UP Cité (prise en charge service RH UP)	Apprenant Université Paris Cité bénéficiant d'une prise en charge totale par le Département Formation & Parcours Professionnels d'Université Paris Cité, avec mobilisation ou non du CPF – 20% du tarif FPC (et exonération des frais de dossier)

Arrêté modifié du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master



### Statuts d'inscription avec émission d'un contrat de formation professionnelle

	Statut	Explication
FPI	Formation Professionnelle Individuelle	Apprenant payant à titre individuel sans prise en charge ou avec refus de prise en charge d'un tiers financeur
FPIPA	Formation Professionnelle Individuelle en Partenariat	Apprenant FPI appartenant à un public cible défini dans la maquette
FPIDE	Formation Professionnelle Individuelle des Demandeurs d'Emploi	Apprenant FPI justifiant d'un statut de Demandeur d'Emploi sans prise en charge de France Travail et sans mobilisation du CPF
FPIP1	Formation Professionnelle Individuelle pour un public spécifique 1	Apprenant FPI diplômé de moins de 2 ans d'un Diplôme National ou d'Etat (donc hors DU-DIU)
		Apprenant FPI justifiant d'un statut d'AHU ou de CCA ou de FFI hospitalier ou de paramédicaux ou assistant hospitalier ou praticien attaché/attaché associé
		Apprenant FPI appartenant à un public précis défini dans la maquette
FPIP2	Formation Professionnelle Individuelle pour un public spécifique 2	Apprenant FPI justifiant d'un statut d'étudiant en Licence/Master ou d'interne ou de FFI universitaire et donc inscrit à un Diplôme National ou d'Etat en formation initiale (donc hors DU-DIU) sur présentation d'un justificatif de scolarité (université ou école) de l'année en cours (ou de l'année précédente si sans inscription à France Travail ou sans contrat de travail ou non libéral). Cette tarification est applicable à l'apprenant justifiant d'un statut d'étudiant en Doctorat si celui-ci n'est pas sous contrat doctoral (donc avec un statut salarié) ou s'il n'exerce pas en parallèle une activité salariée.
FPCPF	Formation Professionnelle CPF	Apprenant payant à titre individuel par mobilisation totale ou partielle de son CPF privé via la plate-forme MonCompteFormation
FPIUP	Formation Professionnelle Individuelle pour les agents UP Cité	Apprenant Université Paris Cité payant à titre individuel sans prise en charge par UPCité – 20% du tarif FPI (et exonération des frais de dossier)

### 1.2.2 - Tarifs associés aux catégories

Les tarifs associés aux catégories de publics pour les DU-DIU, formations qualifiantes et Certificats Universitaires de Connaissances et de Compétences sont définis pour chaque formation, et votés par les composantes (Conseil de gestion) et facultés (Conseil de faculté) de rattachement (ou IPGP). NB: Un tarif différencié pour chaque catégorie de publics et pour chaque formation n'est pas obligatoire. Il est par exemple possible de n'avoir qu'un tarif unique pour une formation.

### Article 2 : Diplômes nationaux accessibles en formation professionnelle

### 2.1 Dispositif

Les diplômes nationaux sont délivrés au nom du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).

Un diplôme national confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Les diplômes nationaux sont accessibles à toute personne ayant le niveau requis (diplômes et équivalences) pour débuter une formation, même relevant de la Formation Professionnelle.

La Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) est une procédure de dérogation qui permet à une personne de reprendre ses études lorsqu'elle ne possède pas le niveau de diplôme prérequis.



Ce dispositif dispense du diplôme règlementaire requis pour entrer dans le niveau de formation souhaité, par la prise en compte de l'expérience professionnelle et personnelle du candidat (cf. article 7 pour les modalités).

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une procédure de diplomation à l'issue de laquelle la personne présente devant un jury un dossier VAE (livret 2) attestant de ses acquis professionnels, correspondant au référentiel du diplôme visé (cf. article 6 pour les modalités).

La Validation des Etudes Supérieures (VES) est un dispositif national permettant de bénéficier d'acquis au sein d'une certification nationale à partir d'acquis issus d'études supérieures réalisées en France ou à l'étranger (cf. article 8 pour les modalités).

### 2.2 Tarifs

Le tarif est composé des droits du diplôme national (ou droits d'inscription) équivalent Licence ou Master ou Doctorat ou DE de santé (tels que les Capacités, CES, DFM, DIPA...) et diplôme d'ingénieur et défini par le MESR chaque année, auxquels s'ajoutent le tarif FP selon la catégorie dont relève le stagiaire (article 1.1). Le montant associé est défini par formation.

⇒ Ces tarifs généraux et spécifiques sont précisés dans les Annexes 1 à 6.

### Article 3 : Diplômes d'Université (DU) et Diplômes Inter-Universitaires (DIU)

### 3.1 Dispositif

La loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur permet aux universités de délivrer, sous leur responsabilité, des diplômes d'universités ou inter-universitaires.

Les diplômes d'université (DU) peuvent être délivrés conjointement par plusieurs établissements avec un ou plusieurs autres établissements et sont alors appelés diplômes inter-universitaires (DIU). Ils visent à perfectionner ou à actualiser des compétences dans un domaine particulier afin de répondre à des problématiques de terrain. Ils sont destinés aux personnes en activité professionnelle (public relevant de la Formation Professionnelle), et peuvent être accessibles au public de Formation Initiale.

Les DU et DIU ne sont pas soumis à une habilitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ils sont délivrés directement au nom d'Université Paris Cité, contrairement aux diplômes nationaux qui sont délivrés au nom du Ministère.

À l'image de leur statut très particulier, les DU/DIU ont souvent vocation à illustrer une formation inédite, spécialisante, voire innovante.

Par principe, tous les apprenants inscrits à un DU-DIU relèvent de la Formation Professionnelle, exception faite de certains DU et DIU qui s'adressent spécifiquement à un public d'étudiants de formation initiale. Ces DU / DIU en formation initiale permettent aux étudiants d'acquérir des compétences notamment dans un domaine professionnel (DU AGIRPRO), d'assurer une réorientation réussie en Licence (DU PAREO), de bénéficier de remises à niveau permettant une intégration réussie en licence...

Il existe un cadrage statutaire Université Paris Cité de création, modification et suppression des DU-DIU, voté en Sénat Université Paris Cité. Ce cadrage précise les prérequis et conditions de création, modification et suppression de ce type de diplôme.

### 3.2 Tarifs

Par principe, le public inscrit dans un DU relève de la formation professionnelle et s'acquitte :

- de frais de dossier forfaitaires de 300€ (ce montant est fixé par le Conseil d'Administration d'Université Paris Cité)
- de frais de formation définis en fonction de la catégorie dont relève le la stagiaire (article 1.2.1).
   Ce montant est défini pour chaque formation, et voté par les composantes et facultés de rattachement (ou IPGP), via les conseils de faculté.



### Par exception

DU FI : les DU-DIU de la liste DU FI s'adressent spécifiquement à un public en formation initiale.
 Des droits d'inscription nationaux de niveau Licence, des frais de dossier de 300 € ou une exonération totale de ces frais peuvent être appliqués.
 Des frais de formation peuvent éventuellement s'ajouter (proposition au CA à la demande des

composantes et facultés de rattachement)

DU dérogatoires : les DU-DIU de la liste dérogatoire peuvent s'adresser à un public mixte FI-FC et sont considérés comme tels car ils appliquent une dérogation à l'application des 300 € de frais de dossier (soit à 0 €, soit un autre montant). Chaque formation doit justifier cette demande de dérogation. La décision d'accorder ou non la dérogation est à l'appréciation du CA après avis motivé des composantes et facultés.

Les frais de formation sont, comme pour tous DU, validés par les conseils de facultés.

<u>Cas particulier</u> des inscriptions internes pour des personnels Université Paris Cité qui s'inscrivent à un DU-DIU avec prise en charge ou non de la formation par le Département Formation & Parcours Professionnels d'Université Paris Cité :

- Exonération des 300 € de frais de dossier
- Tarification spécifique FPCUP ou FPIUP octroyant par défaut 20% de remise sur le tarif FPC ou FPI en vigueur
- ⇒ La liste des DU/DIU en formation initiale et leur tarification, ainsi que la liste des DU dérogatoires figurent à l'annexe 12

L'exonération de ces frais de dossier de 300 € est de droit pour un étudiant ou un stagiaire déjà inscrit dans un Diplôme National ou Diplôme d'Etat ou Diplôme d'Etudes Supérieures à Université Paris Cité ou IPGP sur la même année universitaire et qui, à ce titre, a déjà payé des droits d'inscription (hors alternance).

En cas d'inscriptions multiples dans plusieurs DU-DIU à Université Paris Cité ou IPGP sur la même année universitaire, le principe de dégressivité des frais de dossier est appliqué et le stagiaire qui s'est acquitté des frais de dossier pour un premier DU-DIU est exonéré de 50 % des frais de dossier pour un 2ème DU-DIU, et de 100 % des frais de dossier au-delà de 2 inscriptions en DU-DIU.

### 3.3 Demande d'exonération partielle

Les stagiaires en financement individuel peuvent déposer un dossier de demande d'exonération partielle des frais de formation auprès de la commission d'exonération et de remboursement facultaire (ou IPGP) et selon les critères définis dans l'arrêté de ladite Commission.

### Article 4: Formations qualifiantes (FQ)

### 4.1 Dispositif

Une formation qualifiante permet d'acquérir une expertise, de nouvelles compétences, et d'accroître sa qualification, sans délivrance d'un diplôme final. Elle permet d'obtenir un certificat de réalisation attestant l'acquisition de compétences. Les formations qualifiantes non diplômantes ont une visée professionnelle plus immédiate, elles ne débouchent pas sur un diplôme ou un titre mais elles permettent d'obtenir une attestation de suivi.

Les formations qualifiantes sont souvent de courte durée et excèdent rarement quelques jours et peuvent être également appelées Actions Courtes, même si la durée ne définit pas en soi ce type de formation.

Il existe un cadrage statutaire Université Paris Cité de création, modification et suppression des FQ, voté en Sénat Université Paris Cité. Ce cadrage précise les prérequis et conditions de création, modification et suppression de ce type de formation.

### 4.2 Tarifs

Les tarifs des formations qualifiantes de l'université sont définis selon la catégorie dont relève le stagiaire (article 1.2). Ce montant est défini pour chaque formation, et voté par les composantes et facultés de rattachement (ou IPGP), via les conseils de faculté.

Il n'y a pas de frais de dossier ou de droits d'inscription pour les formations qualifiantes.



### Article 5 : Certificats universitaires de Connaissances et de Compétences (CUCC)

### 5.1 Dispositif

Le CUCC est une formation qualifiante dont l'acquisition des compétences est garantie par l'Université au moyen d'une évaluation.

Un CUCC doit préciser dans sa maquette pédagogique les modalités de validation des compétences, permettant ainsi de délivrer au stagiaire le document adéquat. Les modalités de contrôle et de validation des connaissances et des compétences sont laissées à l'appréciation de l'équipe pédagogique de la formation.

Lorsqu'un stagiaire a satisfait aux conditions de validation d'un CUCC, un parchemin Université Paris Cité lui est remis, précisant l'intitulé de la formation, les dates, le volume horaire, la nature de l'action et qui stipule l'ensemble des connaissances et des compétences acquises et validées par le stagiaire.

Il existe un cadrage statutaire Université Paris Cité des CUCC, voté en Sénat Université Paris Cité. Ce cadrage précise les prérequis et conditions de création, modification et suppression de ce type de formation.

### 5.2 Tarifs

Les tarifs des CUCC de l'université sont définis selon la catégorie dont relève le stagiaire (article 1.2). Ce montant est défini pour chaque formation, et voté par les composantes et facultés de rattachement (ou IPGP), via les conseils de faculté.

Il n'y a pas de frais de dossier ou de droits d'inscription pour les CUCC.

### Article 6: Formations en alternance

### 6.1 Dispositif

Il s'agit d'un système de formation qui est fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent entre une structure d'accueil et l'université. L'alternance permet de développer un savoir-faire et un savoir-être adaptés au monde de l'entreprise tout en préparant une certification professionnelle enregistrée au RNCP.

La synergie université/structure d'accueil offre la garantie d'une solide formation en adéquation avec le métier choisi.

L'alternant possède un statut de salarié à part entière, perçoit une rémunération de la part de sa structure d'accueil et cotise.

L'alternance comprend deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Les 2 conjuguent formation théorique dans un établissement d'enseignement et formation pratique en entreprise

Conformément aux articles L6221-1 à L. 6227-12 du Code du travail, *le contrat d'apprentissage* concerne les personnes jusqu'à 29 ans révolus. Le contrat est d'une durée minimale de 6 mois. La réalisation du contrat à l'étranger est possible, pour une durée qui ne peut excéder 1 an ni la moitié de la durée totale du contrat. Il permet de préparer des diplômes enregistrés aux Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Conformément aux articles L6325-1 à L6325-25-1 du Code du travail, *le contrat de professionnalisation* concerne :

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus ;
- Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et inscrits à France Travail.
- Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH);
- Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion CUI).



Le contrat de professionnalisation a pour but d'acquérir une qualification professionnelle reconnue :

- diplôme ou titre professionnel enregistré dans le Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP;
- certificat de qualification professionnelle (CQP) de branche ou interbranche;
- qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale.

Les étudiants étrangers (de nationalité européenne et de nationalité non européenne) doivent également respecter la limite d'âge de 25 ans révolus.

La durée minimale du contrat de professionnalisation est de 6 mois minimum et peut être portée à 3 ans maximum (en phase d'expérimentation). Les contrats de professionnalisation peuvent être réalisés à l'étranger pour une durée maximale d'un an. Dans ce cas la durée du contrat peut être portée à 24 mois dont 6 mois de contrat au moins réalisés en France.

Selon les articles L5221-5 du code du travail, R52221-1 à R52221-7 du code du travail, décret 2021-360 du 31 mars 2021 :

Pour le contrat d'apprentissage, l'autorisation de travail (AT) n'est pas nécessaire. Un visa long séjour valant titre de séjour étudiant ou carte de séjour étudiant suffit.

Pour le contrat de professionnalisation, les étudiants peuvent travailler jusqu'à 964 h / an sans AT. Un visa long séjour valant titre de séjour étudiant ou carte de séjour étudiant suffit. Au-delà, une AT est nécessaire.

Exception pour les étudiants de nationalité algérienne : AT obligatoire que que soit le contrat en alternance.

Le statut de Stagiaire de la Formation Professionnelle Alternant (SFPA) est créé conformément à la règlementation en vigueur pour les étudiants en recherche de contrat d'apprentissage et ce jusqu'au plus tard la fin du 3ème mois de la formation. Ce statut est également utilisé en cas de rupture de contrat d'alternance pendant la période de recherche de structure d'accueil ou de finalisation de la formation (6 mois). Comme tout contrat de formation professionnelle en alternance, le SFPA n'est pas redevable des droits d'inscription nationaux, ni des frais de formation professionnelle. Dans le cas spécifique de ce contrat, comme tous les stagiaires FP, l'apprenant n'est pas soumis au paiement de la CVEC.

Un profil d'Alternant Sans Contrat (ASC) est créé pour les apprentis qui n'auraient pas ou plus de contrat. Ce profil est assimilé à la formation initiale en alternance et assorti du paiement de la CVEC et des droits de scolarité. Aucun contrat n'est édité, il n'y a pas de paiement de frais de formation.

Conformément aux articles L.6324-1 à L6324-10 du Code du Travail, la Promotion ou reconversion par Alternance (Pro A) permet de Bénéficier d'une promotion sociale ou professionnelle par des actions de formation, y compris par la voie de la VAE. Elle se déroule selon les règles du contrat de professionnalisation. Les certifications éligibles sont prévues par les branches professionnelles et concerne les salariés qui n'ont pas atteint un niveau de qualification équivalent à une certification professionnelle enregistrées au RNCP et correspondant au grade licence.

Concerne à l'Université essentiellement le DEUST Technicien -Préparateurs en pharmacie.

### 6.2 Tarifs

Contrats en apprentissage :

Les niveaux de prise en charge sont fixés par chaque branche professionnelle concernée, en fonction des coûts de la formation et des priorités de branche. Pour les CFA généralistes qui requièrent la remontée d'un tarif unique par formation, le tarif à indiquer est fixé au NPEC le plus élevé, sauf exception dûment motivée.

Le paiement se fait au CFA par l'OPCO dont relève l'employeur.

L'étudiant est exonéré des droits du diplôme national.



Contrats de professionnalisation/ Pro A

Les tarifs des contrats de professionnalisation sont définis par formation (en particulier pour les Licence Pro / Master, catégorie FPC).

Le paiement se fait à l'université par l'OPCO dont relève l'employeur et par l'employeur s'il existe un reste à charge par rapport au niveau de prise en charge de l'OPCO.

L'étudiant est exonéré des droits du diplôme national.

Les tarifs des contrats de professionnalisation correspondent aux tarifs FPC (généraux et spécifiques, en annexe I à 6) ou au niveau de prise en charge accordé par les OPCO

Contrats de Formation professionnelle en alternance (SFPA)

L'étudiant est exonéré des droits du diplôme national.

Le paiement se fait à l'université par l'OPCO (ou via le CFA partenaire) dont relève l'employeur et par l'employeur s'il existe un reste à charge par rapport au niveau de prise en charge de l'OPCO.

### Article 7 : Validation des acquis de l'expérience

### 7.1 Dispositif

### Articles L6411-1 à L6412-3 du code du Travail

La VAE (validation des acquis de l'expérience) permet d'obtenir un diplôme correspondant à son expérience professionnelle. Les compétences acquises au fil des années sont ainsi valorisées au même titre que celles acquises par une formation diplômante équivalente. Elle s'adresse à toute personne qui souhaite faire valider ses acquis professionnels par un diplôme ou un titre, sans reprise d'études. L'expérience professionnelle doit correspondre au référentiel diplôme (document officiel qui fait l'inventaire des savoirs, compétences, aptitudes exigées pour l'obtention d'un diplôme). La VAE n'est pas une conversion automatique de l'expérience en diplôme.

Pour entamer une démarche de VAE, le candidat doit préalablement présenter un dossier de recevabilité, puis, si l'avis est favorable, entamer la rédaction d'un dossier de VAE (livret 2), qui sera présenté devant un jury. La décision du jury peut être une validation totale du diplôme, ou une validation partielle, avec des préconisations de suivi d'Unités d'Enseignement complémentaires par exemple, ou un refus de validation.

Les diplômes obtenus par la VAE sont les mêmes que ceux délivrés par la voie de la formation "classique" (formation initiale).

Le portail numérique « France VAE » permettant la mise à disposition d'informations et l'accomplissement des démarches du parcours de validation des acquis de l'expérience pour les certifications enregistrées dans celui-ci sont régis par les règles de procédure résultant des dispositions du décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la validation des acquis de l'expérience.

Pour les certifications professionnelles qui ne sont pas intégrées au portail numérique « France VAE », et les candidat sous la statut « salariés du public » resteront régis par les dispositions fixées par le Ministère du Travail dans le cadre de la loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi sous le droit commun applicable antérieurement au décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la validation des acquis de l'expérience.

### 7.2 Conditions d'accès à un diplôme via une VAE

La VAE est un dispositif ouvert à tous sans critère d'âge, de statut (salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires, etc.), de nationalité, de niveau de formation requis ou de durée d'expérience professionnelle, mais justifiant d'une activité en rapport direct avec le contenu de la certification visée. Elle permet l'acquisition de tout ou partie d'une certification professionnelle inscrite au RNCP.



### 7.3 Tarifs

La prise en charge de la VAE porte sur les prestations d'accompagnement et de validation.

Cas particulier des VAE internes pour les personnels Université Paris Cité avec prise en charge ou non de la formation par Université Paris Cité

Tarification spécifique octroyant par défaut 20% de remise sur le tarif FPC ou FPI en vigueur (total de la prestation, avec ou sans accompagnement).

Les tarifs sont détaillés en annexe 7

### Article 8: Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

### 8.1 Dispositif

### Articles D613-38 à D613-50 du code de l'Education

Le dispositif de la VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) a été mis en place pour faciliter l'accès à la reprise d'études pour les personnes n'ayant pas le diplôme requis. Depuis 1985, un décret de loi permet de reprendre ses études en faisant valoir ses acquis professionnels et personnels.

Le principe du dispositif est de reconnaître les acquis de l'expérience pour accéder à une formation. Il s'agit de prendre en compte les savoirs et les savoir-faire de la personne afin de faciliter l'accès à la reprise d'études et aux diplômes et titres nationaux.

Pour entamer une démarche de VAPP, il faut constituer un dossier de candidature, avec pièces justificatives. Une commission pédagogique analyse la demande et se prononce sur la recevabilité du dossier. Si la candidature est acceptée, le candidat est autorisé à faire sa demande d'inscription dans la formation visée.

La procédure de VAPP ne délivre pas le diplôme pour lequel la dispense est accordée.

### 8.2 Conditions d'accès à une formation via une VAPP

Pour un candidat n'ayant pas le baccalauréat (ou diplôme équivalent), il faut avoir interrompu ses études initiales depuis au moins 2 ans et être âgé de 20 ans au moins au 1 er septembre de l'année de début de la VAPP.

Pour un candidat ayant le baccalauréat (ou diplôme équivalent) ou en échec au niveau de la formation souhaitée, il faut avoir interrompu ses études initiales depuis 3 ans.

Dans toutes les situations, une expérience personnelle et/ou professionnelle en rapport direct avec le diplôme visé est indispensable.

### 8.3 Tarifs

Le principe de gratuité de la VAPP est appliqué à Université Paris Cité (annexe 8).

### Article 9: La Validation des Etudes Supérieures - VES

Conformément aux articles R 613-33 à R613-37 du code de l'éducation : « Peuvent donner lieu à validation toutes études supérieures suivies par le candidat dans un établissement ou un organisme de formation public ou privé, en France ou à l'étranger, quelles qu'en aient été les modalités et la durée. »

Le formulaire de demande de VES est instruit dans le cadre des examens des candidatures d'admission et doit être accompagné des diplômes, certificats et toutes autres pièces permettant à la commission d'admission, au jury de diplôme ou une émanation de ce dernier, d'apprécier la nature et le niveau de ces études.



A l'université Paris Cité seules les VES partielles sont possibles aujourd'hui (avec suivi d'enseignements et dispenses des acquis issus de la VES).

Les demandes sont examinées dans le cadre de la procédure d'admission en formation. Il revient au jury de diplôme de délibérer définitivement sur les acquis liés aux études supérieures (antérieures ou parallèles).

Le principe de gratuité de la VES est appliqué à Université Paris Cité (annexe 8).

### Article 10 : Préparation à l'agrégation interne

### 10.1 Dispositif

L'agrégation interne est un concours destiné principalement aux professeurs titulaires du CAPES et ayant une ancienneté de cinq ans. On pourra trouver sur le site du ministère les conditions d'inscription.

La préparation à l'agrégation interne est uniquement accessible à un public relevant de la formation professionnelle.

### 10.2 Tarifs

Les tarifs (frais de formation) sont définis en fonction de la catégorie FPI ou FPC, et sont approuvés dans le cadre de la campagne tarifaire des DU-DIU et formations qualifiantes.

Les enseignants bénéficiant du Plan Académique de Formation (PAF) de l'Académie sont exonérés du paiement des tarifs de Formation, dans le cadre d'un partenariat avec le Rectorat.

Il n'y a pas de droits du diplôme national ou de frais de dossier à régler en sus des frais de formation.

Les personnes inscrites à l'Agrégation interne ont accès aux bibliothèques Université Paris Cité.

### Article 11: Préparation IEJ- C.R.F.P.A.

### 11.1 Dispositif

Cette formation de préparation à l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats (CRFPA) de l'école de formation du barreau s'adresse essentiellement à un public de Formation initiale, inscrit en Master de Droit.

Les personnes en reconversion ou demandeurs d'emploi admises à s'inscrire à cette formation spécifique, non diplômante, relèvent de la Formation Continue.

Une inscription administrative est requise pour ces inscrits afin d'avoir accès notamment aux ressources numériques.

### 11.2 Tarifs

Les frais de formation sont définis selon la catégorie dont relève le la stagiaire (article 1.2). Ce montant est défini et voté par le conseil de gestion de la composante Droit Economie Gestion puis par la Faculté Sociétés et Humanités, via son conseil de faculté.

Des droits d'inscription sont appliqués en sus, d'un niveau Master-



### Article 12 : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

### 12.1 Dispositif

Le diplôme d'accès aux études universitaires (D.A.E.U.) est un diplôme national, qui confère les mêmes droits que le baccalauréat. Il permet l'accès aux formations et concours pour lesquels le baccalauréat est requis et favorise la poursuite des études dans les établissements de l'enseignement supérieur.

Le D.A.E.U. A est une formation en Lettres et Sciences Humaines. Il est destiné aux candidats désireux d'entreprendre des études universitaires de Lettres ou de Sciences humaines ou souhaitant être admis dans un IUT. Les inscrits ont la possibilité de poursuivre en Etude de Psychologie, notamment en choisissant les options Psychologie et Mathématiques.

Le D.A.E.U. B est une formation en Sciences et Technologies. Il est destiné aux candidats souhaitant entreprendre des études universitaires scientifiques, médicales ou paramédicales, ou souhaitant être admis dans un IUT.

Université Paris Cité propose de suivre le DAEU en cours du jour (Campus des Grands Moulins), en cours du soir (Campus Saint Germain), ou à distance en partenariat avec le CNED. Les options diffèrent selon la modalité (cours du jour, du soir ou CNED) choisie.

### 12.2 Conditions d'accès

Le D.A.E.U. est réservé aux candidats n'ayant ni le baccalauréat ni un diplôme admis en équivalence.

 La préparation au D.A.E.U. s'adresse aux candidats qui réunissent les conditions suivantes : avoir interrompu ses études depuis au moins deux ans et être âgé de 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier de 2 années d'activité salariée (ou situation assimilée) ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale ou dérogations prévues par les textes;

ΟÜ

Être âgé de 24 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme.

Dans tous les cas, les candidats doivent effectuer un test de positionnement pédagogique dans les 2 matières obligatoires.

### 12.3 Tarifs

D.A.E.U.: le tarif est composé des droits du diplôme national de DAEU (à savoir les droits d'inscription niveau Licence) tels que définis par le Ministère (MESR) chaque année, auxquels s'ajoute le tarif de frais de formation, selon le profil du candidat.

⇒ Les tarifs du DAEU, et des dispositifs associés, sont définis à l'annexe 9

### Article 13: Université Ouverte

### 13.1 Dispositif

L'Université Ouverte au sein du pôle FTLV propose des cours, conférences, ateliers et activités culturelles de toutes disciplines, accessibles à toutes et à tous sans condition d'âge, de statut, de prérequis, ou de diplôme. Les cours ne donnent pas lieu à la délivrance d'un diplôme, d'une attestation d'acquisition de connaissances et de compétences ou à l'acquisition d'ECTS.

Le public de l'Université Ouverte est assimilé à celui d'auditeur libre d'Université Paris Cité.

### 13.2 Tarifs

⇒ Les tarifs de l'Université Ouverte sont définis à l'annexe 10 selon la catégorie dont relève le public.



### **Article 14: Institut Confucius**

### 14.1 Dispositif

L'Institut Confucius au sein du Pôle FTLV propose une ouverture sur la Chine. Au-delà de la découverte et de l'apprentissage de la culture chinoise (langue et civilisation), un pôle d'échanges franco-chinois associant des acteurs de la vie économique et sociale chinoise et française à travers des cours, des conférences et des activités.

Les cours ne donnent pas lieu à la délivrance d'un diplôme, d'une attestation d'acquisition de connaissances et de compétences ou à l'acquisition d'ECTS.

### 14.2 Tarifs

⇒ Les tarifs de l'Institut Confucius sont définis à l'annexe 11

### Article 15 : Section des Etudiants Empêchés

La Section des Étudiants Empêchés concerne des actions de formation et d'enseignements au sein d'établissements pénitentiaires sur toute la France, qui peuvent être proposées par université Paris Cité :

- le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU), diplôme national fixé par l'arrêté du 3 août 1994 (JORF n'184 du 10 août 1994), et plus particulièrement du DAEU option A, qui comporte quatre matières : deux matières obligatoires (Français, Langue vivante) et deux matières optionnelles (à choisir parmi Histoire, Géographie et Mathématiques) ;
- le Diplôme d'Université (DU) « Formation aux Humanités » Lettres et Sciences Humaines » ;
- l'organisation du Prix littéraire « Esprits libres » au Centre pénitentiaire sud-francilien de Réau (77)

Université Paris Cité est en charge de l'inscription administrative et pédagogique des étudiants en DAEU A Lettres et en DU « Formation aux Humanités - Lettres et Sciences Humaines ».

Dans le cadre de partenariats avec les centres pénitentiaires, l'ensemble des étudiants empêchés inscrits dans ces formations sont exonérés du paiement des droits d'inscription (droits relatifs au diplôme national) et frais de formation continue.

Enfin, les étudiants empêchés bénéficient d'un suivi assuré par le Pôle FTLV notamment dans l'accompagnement dans leur projet de poursuite d'études, et tout au long de leur cursus. Ils bénéficient d'une exonération des droits d'inscription nationaux et des frais de formation professionnelle.



### Liste des annexes

Annexe 1 : Principes de tarification	16
Annexe 2 : Tarifs généraux de la formation professionnelle dans les diplômes nation (par défaut)	
Annexe 3 – Tarifs spécifiques Faculté de Santé	18
Annexe 4 – Tarifs spécifiques Faculté des Sciences	26
Annexe 5 – Tarifs spécifiques Faculté Sociétés & Humanités	33
Annexe 6 – Tarifs Spécifiques IPGP	49
Annexe 8 : Tarifs de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) la Validation des Etudes Supérieures (VES)	
Annexe 9 : Tarifs du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) & DU B .	53
Annexe 10 : Tarifs de l'Université Ouverte	53
Annexe 11 : Tarifs des enseignements de l'Institut Confucius	54
Annexe 12 : Liste des DU-DIU en Formation Initiale (avec tarification associée) et l	iste
des DU-DIU dérogatoires aux frais de dossier.	55



### Annexe 1: Principes de tarification

### Tarification appliquée au diplôme national (Licence et Master)

Situation de l'usager inscrit dans un Diplôme National	Tarification
Usagers en formation initiale, n'ayant jamais interrompu ses études et non-inscrits à France Travail	Droit du diplôme national, CVEC
Usagers <b>qui n'ont pas de CPF</b> (retraités ou personnes qui n'ont jamais travaillé) et qui ne sont pas inscrites à France Travail, dont la formation est à sa charge (=reprise d'étude assimilé à la Formation Initiale)	Droits du diplôme national, CVEC
Usagers qui disposent d'un CPF (même sans mobilisation de celui-ci)	Droits du diplôme national + frais de formation (tarifs catégorie FPI), exonération CVEC
Usagers dont la formation est prise en charge, en tout ou partie, par un tiers financeur	Droits du diplôme national + frais de formation (tarifs catégorie FPC), Exonération CVEC
Usagers s'inscrivant au <b>D.A.E.U.</b>	Droits du diplôme national niveau D.A.E.U. + tarifs D.A.E.U. FPI, FPC, CNED, ou redoublant, exonération CVEC
Contrat d'apprentissage	Exonération des droits du diplôme national.  Tarif formation fixé par les branches professionnelles (NPEC le + élevé pour les CFA généralistes), CVEC
Contrat de <b>professionnalisation/ Pro A</b>	Exonération des droits du diplôme national. Tarif catégorie FPC ou niveau de prise en charge OPCO ou NPEC, exonération CVEC
Contrat de Stagiaire de la Formation professionnelle alternant (SFPA)	Exonération des droits du diplôme national Versement spécifique OPCO, exonération CVEC

### Tarification appliquée au diplôme d'Université ou diplôme Inter-universitaire

Situation de l'usager inscrit dans un DU ou DIU	Tarifs
Tout usager avec une prise en charge individuelle	Frais de dossier + frais de formation (tarif FPI ou FPIPA ou FPIDE ou FPIP1 ou FPIP2 ou FPCPF ou FPIUP selon cas)
Tout usager avec une prise en charge tiers, tout ou partie	Frais de dossier + frais de formation (tarif FPC ou FPCPA ou FPCDE ou FPCUP selon cas)

### Tarification appliquée aux formations qualifiantes et Certificats Universitaires des Connaissances et de Compétences

Situation de l'usager inscrit dans une formation qualifiante ou CUCC	Tarifs
Tout usager avec une prise en charge individuelle	Frais de formation (tarif FPI ou FPIPA ou FPIDE ou FPIP1 ou FPIP2 ou FPCPF ou FPIUP selon cas)
Tout usager avec une prise en charge tiers, tout ou partie	Frais de formation (tarif FPC ou FPCPA ou FPCDE selon cas)



Annexe 2 : Tarifs généraux de la formation professionnelle dans les diplômes nationaux (par défaut)

Niveau de formation	Formation professionnelle conventionnée FPC (Prise en charge tiers) en € *	Contrat de professionnalisation	Formation professionnelle en financement individuel FPI, ou avec compte personnel de formation CPF en € *				
Licence : L1; L2	3.200€ / année (L1, L2)		400€/ année				
Licence L3	4 000 €		450 €				
Licence Pro	5.500€	de prise en charge	1 550 €				
Master 1	4 000 €	OPCO ou NPEC	500 €				
Master 2	5 800 €	Land to	600 €				
Doctorat (tarif global)	6 000 € ***		2 000 € ***				
Règle de calcul d'une UE	Au prorata du nombre d'ECTS**	Au prorata du nombre d'ECTS**	Au prorata du nombre d'ECTS**				

<sup>\*</sup> A ces tarifs, s'ajoutent les droits d'inscription nationaux en vigueur

<sup>\*\*</sup> Tarif FC de la formation/nombre d'ECTS total\* nombre d'ECTS compris dans les enseignements souhaités

<sup>\*\*\*</sup> Les frais de formations sont exigibles lors de la première inscription à la première année de doctorat, en sus des droits nationaux. Les doctorants devront s'acquitter uniquement des droits nationaux les années suivantes de ce même doctorat.

## Annexe 3 – Tarifs spécifiques Faculté de Santé

		SANTE		
Dielômo	Montion	Darronne	Tarifs 2024-	MOTIES
Diplome	Melition	raicouis	700 £	702
PASS			3007	,
			<b>⊕</b> 0	FP

	2025/année MOTIFS	700 € FPC	0 € FPI		Tarifs 2024-	2025/année MOTIFS	1500 € FPC	0 € FPI	2 000 € FPC	0 € FPI	2 000 € FPC	0 € FPI	2 000 € FPC	0€ FPI	0.€ FPC	0 € FPI	0 € FPC	O.€ FPI
SANTE	Parcours			MEDECINE		Parcours	THE RATIONAL OF LANGUAGE	LES INTEDICALES (DEGSIVI)		DIPLOINE DE FORIVIATION APPROFONDIE EN SCIENCES INEDICALES (D'ASIN)					Council 12	EE (Urivis)		APPROFONDIE (DFWISA)
	Mention					Mention	CON CENTERALE EN SCIENS	DIPLOINE DE FORIVIATION GENERALE EN SCIENCES (NEDICALES (D'ASSM)	001401000000000000000000000000000000000	IION AFFROYONDIE EN SC	THOUGHT AND CHARACTER	DIPLOINE DE LA DOCTEON DE INTEDECTINE			STATIONAL MACHINES	DIPLOINE DE FORMATION NEDICALE SFECIALISEE (UFINS)		DIPLOME DE FORMATION MECIALE SPECIALISEE APPROFONDIE
	Diplome	0000	rass			Diplôme	DIDI ÔRAE DE FORMANT	DIPLOINE DE FORMA	Charles Control	DIFLUIME DE FORIVIAT	A Haring Take	UIPLOINE DELAI DE L	2)	seme cycle	TALAGOU DO CORACA	DIFLUNCE DE FORISME	\$ 4.4 % . C C C C C C C	DIPLOME DE FORMA



			4 000 €	FPC
		Medecine legale et criminalistique	300€	FP
			4 000 €	FPC
	ETHIQUE	Recherche et bioetnique	200€	FPI
MASTER 1			4 000 €	FPC
		Conseil en geneuque	500 €	FPI
	THE STATE OF THE S		4 000 €	FPC
	SAINTE PUBLIQUE		500 €	FP!
	H		4 000 €	FPC
	EIHIQUE	Conseil en genetique	300 €	FPI
				FPC + FPI (hors RE)
		Vigilance et sécurité sanitaire		Titulaires du DIU
				Sciences de la qualité et établissements de santé
		Charles and the contraction of t	5 300 €	FPC
		אומושלתב, חוסמפוואמווטון בו אנופחנבא מבא מסוחופבא בוו אמוזנב	300€	FPJ
			5 300 €	FPC
		Analyse et Management des Etablissements de Sante	200 €	FPI
MASTER 2	SANTE PUBLIQUE	Informations Biomodicals	≥ 300 €	FPC
		יוויסו וויפנולתב סוסווובסורפוב	300€	FPI
		Commentation Effectiveness Decounts	5 300 €	FPC
		Comparative partivelless research	200€	FPI
		A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O	5 300 €	FPC
		Domees indestines en same	200€	FPI
		2	5 300 €	FPC
		באומבוווסוספוב בר ווודבנעבנוסטו מבא אסטמישנוסטא	200 €	FPI
	THOUSE OF THE PERSON OF THE PE	λου στο	5 800€	FPC
	EINIQUE	Medecine regale et Cominaiistique	€000	FPI



Pochozeko Ethisuso et Biodethisuso	Aetherthe cunque et broetnique	Pisturia photographic Photographic disconnection of the first of the	Brotogie, Physiopathologie, Pharmacologie du Cœur et de la Circulation 600 € FPI	Machanishal Factoring for Clinical	Mechanichal Engeneering for Cinician	Dhusialania Canabala at Démissana	Physiologie Foetale et Depistage	5 800 € FPC	Anomalies congenitates   FPI	Biologie Vasculaire, Arthérosclérose, Thrombose et Hémostase 5 800 € FPC	(B.I.V.A.T.H.) FPI	Biologie, Physiopathologie, Pharmacologie de la Respiration et du 5 800 € FPC	Sommeil (82.P.R.S) FPI	7dd   2 800 €   Extend of the contract of the	cpitilendills, structures a menaces (E.S.1.)	2 800 € FPC	bioentrepreneurs 600 € FPI	1 200 € FPC	14H 30 E	1 500 € FPC	500 € FPI	0 € FPC + FPI (partenariat CNAM)	ψ.
	h	2 4 1 2 2 2		SIOLOGIE-SANTE	Wecnamenal En	4 C C C C C C C C C C C C C C C C C C C			Anomalies cong	Biologie Vascula	(B.I.V.A.T.H.)			1 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	בטורוובאמוווא: את	SCIENCES DU	MEDICAMENT Bioentrepreneu	2 m	comorione	altdontdold	ONING	PROTHESISTE .	JDIOPROTHESISTE
			C	SOTOIS			L L L L L L L L L L L L L L L L L L L	SANIE				0	D.I.F.			SCIENCI	MEDICA	A D A CIT'S to the conduction lists	CAPACITE toute specialite comonaue	CEDITICIONAL DE CADACITE DO	CENTIFICAL DE CAPACITE D'ONTROPTIE	DIPLÖME D'ETAT D'AUDIOPROTHESISTE	DIPLÖME D'ETAT D'AUDIOPRO





77				
FPC + FPI - Pour les	étudiants inscrits en DE	Infirmier à UPCité, sur	présentation d'un	justificatif
		0€		
		Sciences infirmières		
	SCIENCES POLIBIA	CANTE	311116	
		LICENCE		

		M	MAÏEUTIQUE	
Diplôme	Mention	Parcours	Tarifs 2024- 2025/année	MOTIFS
DIPLÔME DE FORMAT (DFGSM)	DIPLÔME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES (DFGSM)	ences maïeutiques		FPI et FPC Tarif unique aux universités d'Ile-de-France, sous réserve
DIPLÔME D'ETAT DE SAGE-FEMME	AGE-FEMME		6 700 €	d'obtention par l'université de l'agrément de la Région lle-de- France pour mettre en œuvre la formation maïeutique. Tarif non applicable aux publics subventionnés par la Région (sur dossier et liste communiquée par la Région). Hors public exonéré par l'AP-HP.



Tarif AHU	FPC + FPI	Tarif AHU	FPC + FPI	Tarif AHU	FPC + FPI	Tarif AHU	FPC + FPI	Tarif AHU	FPC + FPI	Tarif AHU	Réinscription en N+1 pour soutenance et/ ou examens
375 €	750 €	375 €	750€	375 €	750€	375 €	750€	375 €	750€	375€	90€
ANATOMO PHYSIOLOGIE DE L'APPAREIL MANDUCATEUR	STANDON STANDARD	ODONIOLOGIE CHINOROICALE	ODONTOLOGIE CONSERVATRICE ET	ENDODONTIE	MONTANA TA TELOIGE A LOTO TOTAL CONTRACTOR	ODONIOLOGIE PEDIAINIQUE EI PREVENTION	OF CHARLES OF STATE O	ODONI OLOGIE PROTHETIQUE	TI OCIOTINO CONTRACTOR DE LA CONTRACTOR DE	PARODOINIOLOGIE	Tout parcours
				CERTIFICAT	D'ETUDES	SUPERIEURES					



		PHARMACIE	Special State of	THE REAL PROPERTY.
Diplôme	Mention	Parcours	Tarifs 2024- 2025/année	MOTIFS
Ding Gaver	O INCOME AND THE	(43044) SHIPSHIPS ARGRESS SHORTED INT FIRSHIP	1 500€	FPC
UPLUME	E FORMATION GE	DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES (DFGSP)	9€	FPI
DIPLÔME D	E FORMATION AP	DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES	2 000 €	FPC
(DFASP)			90	FPI
\$ 100 C	1000	717 43 94 47 16 18 18	2 000 €	FPC
DIPLOMED	DIPLOME DETAIL DE DOCIEUR EN PHARMACIE	R EN PHARMACIE	90€	FPI
10,70			2 000 €	FPC
seme CYCLE	n 8		3 O €	FPI
		ووريد في المعدد في محدد معدد المرابة لم في مراقع في مرا	5 000 €	FPC, hors convention ETSL-AF124
		Controle et developpenient analytique	730 €	FPI, hors convention ETSL-AFI24
LICENCE	Industrie	O in the contract of the contr	\$ 000 €	FPC, hors convention ETSL-AFI24
PRO	pharmaceutique	pioteculioiogie	730€	FPI, hors convention ETSL-AFI24
		A 10.00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	3 000 €	FPC, hors convention ETSL-AFI24
		Assarance quaine moustneme	730€	FPI, hors convention ETSL-AFI24
		Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement général (SPREG)	5 300 €	грС
MASTER 2	Santé publique	Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement hospitalier : hygiène hospitalière (SPREH)	5 300 €	FPC



	Ajout suite rattachement parcours à l'ODF Pharma					ATTENTION, l'intitulé a été modifié lors du précédent renouvellement HCERES (la BDD ODF et Amétys sont bien conformes)			
FPC	FPC	FPC	FPC	FPC	FPC	FPC	FPC	FPC	FPC
5 300 €	5300€	5 300 €	5 300 €	5 300 €	5 300 €	5 300 €	5 300 €	5 300 €	\$ 300 €
Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement professionnel (SPREP)	Vigilance et sécurité sanitaire (VSS)	Chimie médicinale et pharmacologie moléculaire	Pharmacologie intégrée préclinique et clinique	Qualité des produits de santé	Thérapeutique : du concept au bon usage des produit de santé	<del>Du principe actif au médicament.</del> Pharmacocinétique et Pharmacotechnie	Ingénierie des biomolécules	Biotechnologies pharmaceutiques et thérapie innovantes	Toxicologie Humaine, Evaluation des Risques, Vigilances (THERV)
						Sciences du médicament			Toxicologie et écotoxicologie



Annexe 4 – Tarifs spécifiques Faculté des Sciences

Diplôme         Mention         Parcours         Tarifs 2024- a 2025/année         MOTIFS           DAEU         B scientifique         300 €			<b>UFR Sciences Fondamentales et Biomédicales</b>	dicales	
DAEU B scientifique  Maintenance et technologie médicale et biomédicale  Technologie médicale et biomédicale  BioMedical Engineering BME Paris  BioMedical Engineering BME Paris  Tous parcours  5 700 €	Diplôme	Mention	Parcours	Tarifs 2024- 2025/année	MOTIFS
DAEU B scientifique  Maintenance et technologie médicale et biomédicale  Technologie médicale et biomédicale  Technologie BioMedical Engineering BME Paris  Ingénierie de la santé  Tous parcours  5 700 €				300€	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
DAEU B scientifique  Maintenance et technologie médicale et biomédicale 5 000 €  Ingénierie de la santé  Tous parcours  160 €  120 €  120 €  120 €		;		700 €	FPC avec prise en charge tiers
Maintenance et technologie médicale et biomédicale 5 000 € technologie BioMedical Engineering BME Paris 3 900 € Ingénierie de la santé Tous parcours 5 700 €	DAEU	DAEU B scientifique		160€	Redoublants FPI (CPF + RE inclus)
Maintenance et technologie       Technologie médicale et biomédicale       5 000 €         BioMedical Engineering BME Paris       3 900 €         Ingénierie de la santé       Tous parcours       5 700 €				120€	Formation à distance - CNED
BioMedical Engineering BME Paris 3 900 € Ingénierie de la santé Tous parcours 5 700 €	ΓÞ	Maintenance et technologie	Technologie médicale et biomédicale	5 000 €	FPC + FPI (RE inclus)
Ingénierie de la santé Tous parcours 5 700 €	M1			3 900 €	FPC + FPI (RE inclus)
	M2	Ingénierie de la santé	Tous parcours	5 700 €	FPC + FPI (RE inclus)



		UFR Sciences du vivant		
Diplôme	Mention	Parcours	Tarifs 2024- 2025/année	MOTIFS
	Sciences de la vie	TOUT PARCOURS		
11/12	Sciences de la Vie et de la Terre	TOUT PARCOURS	1 000 €	FPI sans prise en charge
	Double Licence informatique biologie	L2 Informatique-Biologie		(CPT + NE IIICIUS)
		Magistère européen de génétique	1 200 €	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
		Biologie Informatique		
	Sciences de la vie	Parcours interdisciplinaire en biologie	1 000 €	FPI sans prise en charge
13		Biochimie, Biologie Intégrative et Physiologie (B2IP)		(CPF + RE Inclus)
		Métiers de l'enseignement	400 €	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
	Sciences de la vie et de la Terre	Biodiversité et écosystèmes	1 000 €	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
	Double Licence informatique biologie	Informatique-Biologie	1 000 €	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
<u>-</u>		Microbiologie industrielle et	8 400 €	FPC avec prise en charge tiers
<u> </u>	BIO-Industries biotechnologie	biotechnologie	1500€	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)



	Biologie Moléculaire et Cellulaire	Biologie Moléculaire et Cellulaire		
	Biologie intégrative et physiologie	TOUT PARCOURS		
	Bio-informatique	TOUT PARCOURS		
7	Approches Interdisciplinaires de la Recherche et de l'Enseignement	TOUT PARCOURS	1 200 €	FPI sans prise en charge
T IA	Génétique	Génétique	1 200 £	(CPF + RE inclus)
	Risques et Environnement	Ecosystèmes & Biodiversité		
	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation et de la formation cond	Criancas da la via at da la tarra		
	degré	מניינים מני ימי ימי ימי ימי ימי ימי ימי ימי ימי		
	Biologie Moléculaire et Cellulaire	TOUT PARCOURS	7000	FPI sans prise en charge
	Biologie intégrative et physiologie	TOUT PARCOURS	1 200 €	(CPF + RE inclus)
		Ingénierie de Plate-forme en	8 000 €	FPC avec prise en charge tiers
	Bio-informatique	Biologie	1 200 €	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
M2		TOUT AUTRE PARCOURS (excluant donc Ingénierie de Plate-forme en Biologie)	1 200 €	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
	Approches Interdisciplinaires de la Recherche et de l'Enseignement	TOUT PARCOURS	1 200 €	FPI sans prise en charge
	Génétique	Génétique		(crr + ne inclus)



	Toxicologie et éco-toxicologie	Toxicologie Environnement Santé	, ,	4 4 5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6
<u> </u>	Risques et Environnement	TOUT PARCOURS	7 700 £	(CPF + RE inclus)
	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-second degré	Sciences de la vie et de la terre		



			Tarife 2024.	
Diplôme	Mention	Parcours	2025/année	MOTIFS
				Tarif pour la globalité du master 2 (36
				mois), avec ou sans prise en charge,
			150€	redevable la 1ère année; les droits
				nationaux sont redevables une seule fois
Master 2 (36 mois)	Mathématiques	Mathématiques générales		(1ère inscription)
	et applications	(enseignants)		Tarif par année supplémentaire (Aème
			20€	année et suivantes), avec ou sans prise en
				charge, droits nationaux redevables une
				seule fois à la 1ère inscription
		- Didactique des		Tarif avec prise en charge (FPC) pour la
		mathématiques		globalité du M2 (36 mois); droits
		- Didactique des sciences	5 700 €	d'inscription redevable à la 1ère inscription
		et de la nature (biologie,		et au-delà de la 3ème inscription (4eme et
Mactor 7 (36 mais)	Didactique des	chimie, géologie, physique)		suivante)
viaste: 2 (30 11101s)	sciences	- Didactique de l'histoire et		
		de la géographie		Tarifs FPI par année d'inscription; les droits
		- Didactique pour la	85 €	nationaux sont redevables à la 1ère
		formation (mathématiques		inscription et au-delà de la 3ème
		et sciences de la nature)		inscription (4ème et suivante)





	Institut universita	Institut universitaire de technologie de Paris PAJOL	JOI	THE WATER
			Tarifs 2024-	
Diplôme	Mention	Parcours	2025/année	MOTIFS
F	Mocurae Dhyeimiae	Macurae Obveignae	7 500 £	FPC avec
200	Mesales Filysiques	Mesales Fligsiques	3000 /	prise en charge tiers
	Métiers de l'instrumentation, de la mesure	Métrologie Qualité et	7 500 £	FPC avec
	et du contrôle qualité	Sûreté Industrielle	3000 /	prise en charge tiers
	Métiere de la canté · technologies	Mótiore do la E-contó	3 COS 8	FPC avec
9	Metiels de la salite : technologies	Metici's de la L'salite	9 JOU E	prise en charge tiers
<u>_</u>	Métiors do la cantó · tochnologico	Motions du soin connoctó	<i>3</i> UU3 8	FPC avec
	Medels de la salle : technologies	Meticis an soliliconinecte	9 200 ¢	prise en charge tiers
	Technique Physique des Energies - TPE (UFR		7 000 €	FPC avec
	Physique)		2000 /	prise en charge tiers

	MOTIFS	FPC avec prise en charge tiers
IFR Physique	Tarifs 2024- 2025/année	7 500 €
UFR	Parcours	
	Mention	Analyse des materiaux
	Diplôme	ПР



			UFR Mathématiques et in	nformatique
Diplôme	Mention	Parcours	Tarifs 2024-2025/année	MOTIFS
M1-M2	MIAGE		6 400 €	FPC + FPI (CPF + RE inclus)

	MOTIFS	
UFR Chimie	Tarifs 2024-2025/année	Pas de tarif spécifique
	Parcours	
	Mention	
	Diplôme Mention	

Diplôme Mention Parcours Tarifs 2024-2025/année MOTIFS	Parcours Tarifs 2024-2025/année			UFR Informatique	
		lôme Mention	Parcours	10	MOTIFS



# Annexe 5 – Tarifs spécifiques Faculté Sociétés & Humanités

	The state of the s	<b>UFR Sciences Humaines et Sociales</b>	es et Sociale	S
Diplôme	Mention	Parcours	<b>Tarifs 2024- 2025/année</b>	MOTIFS
			300€	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
DAEU	DAEU A littéraire		700 €	FPC avec prise en charge tiers
			160€	Redoublants FPI (CPF + RE inclus)
			120€	Formation à distance - CNED
			4 000 €	FPC avec prise en charge tiers
			450€	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
	Science de	Enseignement à distance /	90€	Demandeurs d'emplois sans prise en charge
Licence 3	l'éducation et de la formation	de l'Education, du Travail Social et de la Santé	0€	Exonération pour une réinscription dans le même parcours de l'année consécutive
			0 €	Inscription pour soutenance de mémoire de l'année suivante (sur justificatif)

Page 33 sur 56

M1 Sciences sociales  M2 M2 M3  M4  Sociologie M4  M4  M4  M4  M4  M5  M4  M5  M4  M5  M6 tiers de M6  M6 tiers de M7  M6 tiers de M8  M6 tiers de M9  M6 tiers de M6 tormation de formateur M7  M6 tiers de M7  M6 tiers de M6 tormation de formateur M7  M6 tiers de M6 tormateur M7  M6 tiers de M6 tormation de formateur M7  M6 tiers de M6 tormation de formateur M7  M6 tiers de M6 tormation de formateur M7  M7  M6 tiers de M6 tiers de M6 tormation de formateur M7  M6 tiers de M6 tiers de M6 tiers de M7  M7  M6 tiers de M6 tiers de M6 tiers de M7  M7  M7  M6 tiers de M6 tiers de M6 tiers de M7  M7  M7  M7  M6 tiers de M6 tiers de M6 tiers de M7  M7  M7  M6 tiers de M6 tiers de M6 tiers de M7  M7  M7  M7  M7  M6 tiers de M6 tiers de M6 tiers de M6 tiers de M7  M7  M7  M7  M7  M7  M7  M8  M7  M8  M7  M8  M8					
Sciences sociales  Chargé d'études en sociologie  Sociologie  Métiers de l'enseignement pratiques et la communication, médias (CESSA)  Métiers de l'enseignement pratiques et ingénierie de la formation (PIF)  Métiers de l'enseignement pratiques et des risques et des la formation de formateur 350 €	7			9 000 €	Avec prise en charge tiers => FPC + FA
Sociologie  Métiers de l'enseignement formation (PIF)  Métiers de l'enseignement promiserion de formateur pratiques et ingénierie de la formation (PIF)  Métiers de l'enseignement pratiques et ingénierie de la formation de formateur 350 €  H'enseignement pratiques et 350 €  I'enseignement pratiques et 350 €  I'enseignement pratiques et 350 €	Į.	Sciences sociales	Ingénierie des risques et des	€00	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
Chargé d'études en sociologie Sociologie Sociologie  Métiers de l'enseignement Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)  Métiers de l'enseignement Pratiques et ingénierie de la formation de formateur 350 € I'enseignement Pratiques et 350 € I'enseignement Pratiques et 350 €	CPA		crises	€ 000 €	Avec prise en charge tiers => FPC + FA
Sociologie Sociologie Sociologie  Métiers de l'enseignement Formation de formateur formation (PIF) Métiers de l'enseignement Pratiques et ingénierie de la formation (PIF) Métiers de l'enseignement Pratiques et l'enseignement P	712			€00 €	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
Sociologie Culture, communication, médias (CESSA)  Métiers de l'enseignement formation (PIF)  Métiers de l'enseignement Pratiques et ingéniers de l'enseignement Pratiques et l'enseignement Pratiques et l'enseignement Pratiques et ingéniers de l'enseignement Pratiques et l'enseigneme	M1		Chargé d'études en sociologie		
Métiers de l'enseignement pratiques et ingénierie de la formation (PIF)Formation de formateur4 000 €Métiers de l'enseignement pratiques et l'enseignement pratiques et5 800 €	M2	Sociologie	Culture, communication, médias (CESSA)	7 500 €	FPC + FPI (CPF + RE inclus)
l'enseignement Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)  Métiers de l'enseignement Pratiques et Pratiques et  Pratiques et		Métiers de		4 000 €	FPC avec prise en charge
ingénierie de la formation (PIF)  Métiers de l'enseignement pratiques et 350 €	M	l'enseignement Pratiques et	Formation de formateur	350€	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
formation (PIF)  Métiers de I'enseignement Pratiques et  formation de formateur 350 €		ingénierie de la		350€	Convention avec rectorat de Paris
Métiers de l'enseignement Pratiques et S50 €		formation (PIF)		5 800 €	FPC avec prise en charge
350 €	M2	Métiers de	Formation de formateur	350€	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
		renseignement Pratiques et		350€	Tarif spécifique : enseignants en activité



M2	ingénierie de la formation (PIF)	Formation de formateur	0 €	Inscription pour soutenance de mémoire de l'année suivante (sur justificatif)
			4 000 €	FPC avec prise en charge
M	,		350€	FPI sans prise en charge & personnels de l'Education Nationale
	l'enseignement, de l'éducation et de la		) E	Personnes inscrites à Pôle Emploi sans prise en charge
	formation	Farcours laureat- non laureat	5 800 €	FPC avec prise en charge
M2	(encarrentent éducatif)		350€	FPI sans prise en charge & personnels de l'Education Nationale
			90€	Personnes inscrites à Pôle Emploi sans prise en charge
	Sciences de	Recherche Education et	4 000 €	FPC avec prise en charge
Z 11	l'éducation et de la formation	formation (à distance)	350€	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
	Sciences de		5 800 €	FPC avec prise en charge (par année)
M1/M2	l'éducation et de la formation	Parcours IDASP	M1:500 € M2:600 €	Personnel éducation nationale, enseignement supérieur ou assimilé
			M1:500 € M2:600 €	FPI sans prise en charge (CPF inclus)



Reprise d'études	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF inclus)	Personnes inscrites à Pôle Emploi sans prise en charge	Redoublants avec suivi d'enseignements	Inscription pour soutenance de mémoire de l'année suivante (sur justificatif)	Reprise d'études	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF inclus)	Personnes inscrites à Pôle Emploi sans prise en charge
M1:500 € M2:600 €	4 000 €	1 500 €			0 €		5 800 €	€000	5 800 €	2 500 €	0€
Parcours IDASP		Cadres et consultants en Formation Continue					Recherche Education et formation  Cadres et consultants en Formation Continue				Formation Continue
Sciences de l'éducation et de la formation		Sciences de l'éducation et de la formation						Sciences de l'éducation et de la formation			
M1/M2				M1							



Redoublants avec suivi d'enseignements	Inscription pour soutenance de mémoire de l'année suivante (sur justificatif)	Reprise d'études	Personnes inscrites à Pôle Emploi sans	prise en charge	Reprise d'études	Personnels de l'Education Nationale	FPI sans prise en charge par année d'étude
	90		M1:500€	M2:600€	M1:500€ M2:600€	M1:500 € M2:600 €	M1:500 € M2:600 €
	Cadres et consultants en Formation Continue			Diduction of the formal passes	étrangère, français langue	Didactions du français langue	étrangère, français langue seconde et interculturalité
	Sciences de l'éducation et de la	formation			Didactique des langues		Didactique des langues
	M <sub>2</sub>				M1/M2		M1/M2

	MOTIFS	ie en charge	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)	e en charge	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
stitut de Psychologie	Tarifs 2024- 2025/année	5400,00 FPC avec prise en charge	2000,00 FPI sans pris	7300,00 FPC avec prise en charge	3000,00 FPI sans pris
Insti	Parcours 2				
	Mention			Creation artistique	
	Diplôme	Σ		M	





ris - Rives de Seine T	Avec prise en charge. Règle de calcul : volume horaire de la formation après réduction de parcours x 13 €	Avec prise en charge. Règle de calcul : volume horaire de la formation après réduction de parcours x 12 €	Avec ou sans prise en charge. Règle de calcul : (coût total de la formation / nombre total d'heures de la formation) x nombre d'heures par UE suivie
Institut Universitaire de Technologie de Paris - Rives de Seine REGLES DE CALCUL PAR DEFAUT	Tarif d'une formation en cas de réduction de parcours (projet de transition professionnelle)	Tarif d'une formation en cas de réduction de parcours (projet de transition professionnelle)	Tarif d'une UE pour tout diplôme national
Institut U	BUT année spéciale / BUT3	L 3 / LP / MASTER	BUT / L3 / LP / MASTER

ine	t- Se MOTIFS	E FPC avec prise en charge	EPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)	Droit de base licence	E FPC avec prise en charge	E + RE inclus)	Droit de base licence	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)	E FPC avec prise en charge
: - Rives de Se	Tarifs 2024- 2025/année	9.450,00 €	3 000'000 €	1	9 450,00 €	3 000'000 €	1	6 370,00 €	3 000'000 €	6 695,00 €	3 000'000 €	6 188.00 €
Institut Universitaire de Technologie de Paris - Rives de Seine	Parcours		PARCOURS ASSISTANCE SOCIALE (année spéciale)		DARCOLIRS REALISATION	DEVELOPPEMENT, VALIDATION	(année spéciale)		PARCOURS COMMUNICATION DES ORGANISATIONS	DARCOLIRS METIERS DILLIVRE ET	DU PATRIMOINE	
Institut	Mention		CARRIERES SOCIALES			INFORMATIQUE			INFORMATION - COMMUNICATION	INEORMATION	COMMUNICATION	CARRIERES SOCIALES
	Diplôme		±1988			BUT #			BUT 3		BUT 3	BUT3



FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)	FPC avec-prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)	Droit de base licence	Selon convention partenariale à négocier.	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge	(CPF + RE inclus)	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
3 000'000 €	6 188,00 €	3 000'000 €	5 400,00 €	3-00000€	1	5 770,06 €	9 00'009 9	3 000'000 €	6 600,000 €	3 000.00 €	/	6 600,00 €	3 000'000 €
PARCOURS ANIMATION SOCIALE ET SOCIO-CULTURELLE	PARCOURS COORDINATION ET	GESTION DES ETABLISSEMENTS ET STRUCTURES SANITAIRES ET SOCIALES		SYSTÈMES D'INFORMATION		PARCOURS CONSEILLER CLIENTELE EXPERT	PARCOURS GESTION ET	CONTRÔLE DES OPÉRATIONS ET DES FLUX EN BACK ET MIDDLE OFFICE				I CENCE PROFESSIONNELLE PARCOLIBS CONSELLER-F EN	IMMOBILIER
		CARRIERES SOCIALES		ÉCONOMIQUES ET DE	GESTION	ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTELE	LICENCE PROFESSIONNELLE	ASSURANCE, BANQUE, FINANCE: SUPPORTS OPÉRATIONNELS	LICENCE PROFESSIONNELLE	ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE	CLIENTELE	LICENCE PROFESSIONNELLE	ASSURANCE, BANQUE,
		BUT 3		<del>[]</del>		ď		ď		Пр			d.

	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF + RF inclus)	(cman)	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
	€ 300,00 €	3 000'000 €	6 300,00 €	3 000'000 €		<del>3 00'009 9</del>	3-000'000-€
				METIERS DU NUMERIQUE : PARCOURS RESPONSABLE DE CONCEPTION, REDACTION   CONTENU EDITORIAL WEB		PARCOURS INGENIERIE DES	SERVICES D'AIDE A DOMICILE
FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTELE	LICENCE PROFESSIONNELLE	METIERS DE LA GRH : ASSISTANT-E	LICENCE PROFESSIONNELLE	METIERS DU NUMERIQUE : CONCEPTION, REDACTION	ET REALISATION WEB	LICENCE PROFESSIONNELLE PARCOURS INGENIERIE DES	SERVICES A LA PERSONNE
		d.		ď		2	t





FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF + RE inclus)
FPI sans pris + RE inclus)	FPC avec	FPI sans pri + RE inclus)
0 €	9 000 9	) O €
	Ingénierie des R.H.	intégré dans une nouvelle mention
Master Management	Gestion des	humaines
Master		Master

portives (STAPS)	MOTIFS	FPC par dans le cadre de la convention INSEP	FPI sans prise en charge	FPC avec prise en charge
igues et si	<b>Tarifs 2024- 2025/année</b>	5 000 €	0€	9 000 €
ues des activités phys	Parcours	Physiologie de l'entraînement, l'optimisation de la performance sportive et de la nutrition	Sport et performance de haut niveau	Education physique et sportive
UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)	Mention	Entraînement et optimisation de la performance sportive		Métiers de l'enseignement (MEEF) second degré
	Diplôme	M1-M2		M1-M2



	UFR Géo	UFR Géographie, Histoire, Economie et sociétés	omie et soci	étés
Diplôme	Mention	Parcours	Tarifs 2024- 2025/année	MOTIFS
7		7	4 500 €	FPC avec prise en charge
1	ioutes les mentions	Tous les parcours	<del>500 €</del>	FPI sans prise en charge (CPF inclus)
M2	Toutes les mentions	Tous les parcours	1 200 €	FPI sans prise en charge (CPF inclus)
	Géographie, Aménagement, Environnement et Développement	Espace et milieux : territoires écologíques	<del>7500</del> 8 000 €	FPC et CP avec prise en charge tiers ou niveau de prise en charge OPCO Sauf FPC personnel du secteur public (= tarification générale)
M2	Histoire, Civilisations, Patrimoine	Patrimoine Scientifique, Technique, Naturel et Achitectural (PSTN-A)	7 500 €	FPC et CP avec prise en charge tiers ou niveau de prise en charge OPCO Sauf FPC personnel du secteur public (= tarification générale)
	Métiers des Etudes, du Conseil et de l'Intervention	Consultants et Chargés d'Etudes Socio-Economiques	8 000 €	FPC et CP avec prise en charge tiers ou niveau de prise en charge OPCO Sauf FPC personnel du secteur public (= tarification générale)

Projets Informatiques et Stratégie d'Entreprise Stratégie d'Entreprise  8 000 € Sauf FPC et CP avec prise en charge tiers ou niveau de prise en charge OPCO Sauf FPC personnel du secteur public (= tarification générale)	Aménagement et  Oúreloppement Local  Sauf FPC et CP avec prise en charge tiers  Ou niveau de prise en charge tiers  Sauf FPC personnel du secteur  public (= tarification générale)	Energie, Ecologie, Société 8 000 € Sauf FPC personnel du secteur public (= tarification générale)
ets Informatiques et tégie d'Entreprise	inagement et eloppement Local	gie, Ecologie, Société
Proje Strat Métiers des Etudes, du	Conseil et de l'Intervention Amé Déve	Energie Ener





umanités, Sciences et Sociétés	Tarifs 2024- Ircours 2025/année MOTIFS	l'Intervention Clinique 6 500 € FPC avec prise en charge	1 800 € (CPF of RF inclus)
UFR Institut Hur	Pa	Théories et Pratiques de l'Intervention Clinique	dans les Organisations
	Mention	Sciences	Sociales
	Diplôme		M2

	ée MOTIFS		FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge
la	Tarifs 2024-	2025/année	6 292 €	400 €	6 292 €	200€	9 200 €	500€	9 200 €	2 000 €
UFR Lettres, Arts, Cinén	Wention  UFR Lettres, Arts, Cinéma  Table Mention  Parcours  20		Professionnels de l'écrit		Professionnels de l'écrit		Audiovisuel, journalisme et communication scientifiques		Le Documentaire : Ecritures du Monde Contemporain	
			lettres et humanités		Lettres et humanités				Cinema et audiovisuei	
		Diplôme	ξ		Δ2			CN2	7	

ppliquées		MOTIFS	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF et RE inclus)	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF et RE inclus)	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF et RE inclus)	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF et RE inclus)	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF et RE inclus)	FPC avec prise en charge	FPI sans prise en charge (CPF et RE inclus)
e Langues A	Tarifs 2024-	2025/année	5 450 €	1 200 €	€ 890 €	1 200 €	4 560 €	1 200 €	4 560 €	1 200 €	8 690 €	1 200 €	3 690 €	1 200 €
rculturelles d		Parcours		Tout parcours	Rédacteur	technique		Iout parcours		Tout parcours		Tout parcours		Tout parcours
UFR Etudes Interculturelles de Langues Appliquées		Mention		Langues étrangères appliquées	Métier de la communication : chargé			I raduction, interpretation		Langues etrangeres appliquees		Traduction, interprétation		Langues étrangères appliquées
		Diplôme		Licence		<u>.</u>		5				CN		



# MOTIFS UFR Langues et Civilisations de l'Asie Orientale Tarifs 2024-2025/année Pas de tarifs spécifiques Parcours Mention Diplôme

set	se MOTIFS	
<b>UFR Etudes Anglophones</b>	Tarifs 2024-2025/année	Pas de tarifs spécifiques
	Parcours	
	Mention	
	Diplôme	

# Annexe 6 – Tarifs Spécifiques IPGP

	UFR Sciences de la te	UFR Sciences de la terre de l'environnement et des planètes	t et des pla	ınètes
Diplôme	Mention	Parcours	Tarifs 2024- 2025/année	MOTIFS
,	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	Gestion et traitement des déchets	7 900 €	FPC suivant NPEC moyen
דורפוורפ גוס	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	Méthodes d'Exploration en Géophysique Appliquée (MEGA)	9 2005-8	FPC suivant NPEC moyen
Master 2	Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement	Géophysique appliquée	7 800 €	FPC suivant NPEC moyen
Master M1 ou M2	Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement / Risques et Environnement	Génie de l'environnement et industrie	8 500 €	FPC suivant NPEC moyen





### Annexe 7 : Tarifs de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

### HORS REFORME VAE - DIPLOMES REFERENCES SUR PLATE-FORME France VAE

Les parcours de validation des acquis de l'expérience concernant une certification qui n'a pas encore intégrée au portail numérique « France VAE » restent régis par les règles de procédure résultant des dispositions en vigueur antérieurement à l'entrée en vigueur du décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la validation des acquis de l'expérience. Pour les certifications professionnelles qui ont été/seront intégrées au portail numérique « France VAE », les tarifs seront ceux fixés par le Ministère du Travail dans le cadre de la loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi et du décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la validation des acquis de l'expérience, ainsi que des décrets et arrêtés à paraître.

Frais-VAE hors droits nationaux (hors doctorat)							
Type de financement	Jury & soutenance	Option accompagnement	TOTAL PRESTATION AVEC ACCOMPAGNEMENT				
FPC - Avec prise en charge totale ou partielle	1 320 €	2 200 €	3 520 €				
FPI - Sans prise en charge hors CPF	<del>1100 €</del> 1320 €	1 100 €	<del>2200 €</del> 2420 €				
FPI - Mobilisation CPF avec ou sans abondement tiers	1 320€	2 200 €	3 520 €				

Type de financement	Jury & soutenance	Option Accompagnement	TOTAL PRESTATION AVEC ACCOMPAGNEMENT
FPC - Avec prise en charge	2 000 €	2 500 €	4 500 €
FPI - Mobilisation CPF avec ou sans abondement	2 000 €	2 500 €	4 500 €
FPI - Sans prise en charge et sans mobilisation CPF	1 320 €	<del>1500 €</del> - 2200 €	<del>2820 €</del> - 3520 €

VAE droits nationaux applicables 24/25 (hors réforme VA	E)	
Candidats qui entrent en accompagnement VAE et qui pourra soutenir son dossier en juin ou décembre N+1	Droits de base	Droits du diplôme de 24/25 et soutenance possible jusque décembre 25
En cas de non présentation en jurys pour l'année universitaire considérée, soutenance possible en année universitaire suivante	Droits de base	Droits du diplôme de 25/26 et soutenance possible jusque juin 26



### Selon conditions du référencement de la région Ile-de-France pour le chéquier VAE Sous réserve d'une possible évolution des montants Prestation VAE avec accompagnement classique Publics concernés - Demandeur d'emploi sans 800.00€ 800.00€ accompagnement renforcé (20 heures) - Bénéficiaire d'un CSP Non pris en charge CONSEIL REGIONAL Ileselon conditions de-France du référencement chéquier unique Publics concernés : Prestation VAE avec VAE de la Région accompagnement - Demandeur d'emploi sans certification renforcé lle-de-France obtenue en France - Demandeur d'emploi de longue durée (+ de 12 mois) 1 200.00 € 1 200.00 € (23 heures) - Demandeur d'emploi illettré, handicapé ou sous-main de justice - Personne en contrat aidé ou bénéficiaire CONSEIL REGIONAL IIedu RSA demandeur d'emploi ou non sans de-France

Prestation complémentaire d'enseignement en cas de validation partielle par le jury VAE :	Selon la formule suivante :
Si le candidat n'obtient qu'une validation partielle après le premier passage devant le jury, il peut se voir prescrire le suivi de certaines unités d'enseignement. Celles-ci lui seront facturées au tarif de la formation continue dans le cadre d'une convention ou d'un contrat de formation professionnelle au prorata du nombre d'heures selon les UE prescrites.	(coût de la formation / nombre total d'heures de la formation) × nombre d'heures par UE prescrites

prise en charge autre

Tarifs spécifiques IUT de Paris Rives de Seine - Partenariat CACEIS	
Prestation complémentaire d'enseignement collective en cas de validation partielle par le sury VAE dans le cadre du partenariat « CACEIS » (convention de formation CACEIS / salarié / entité) :	VAE « collective » dans le cadre du partenariat
- forfait heures d'enseignement en présentiel selon prescription du jury : 6700€/stagiaire	CACEIS
- projet de recherches et d'études appliquées (PERA) : 630€/stagiaire	



# Annexe 8 : Tarifs de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) et de la Validation des Etudes Supérieures (VES)

TARIFS 2024/2025 - FORMATION PROFESSIONNELLE - VAPP & VES						
Modes de financement de la VAPP & VES	Tarification					
Personne dont la formation est à sa charge et s'inscrivant à un diplôme dans le cadre d'une Validation d'acquis (VAPP) ou la Validation des Etudes Supérieures (VES)	Frais VAPP / VES : gratuit					
	Inscription : Droits du diplôme national (au moment de l'IA) + tarif FPI					
Personne dont la formation est prise en charge tout ou partie	Frais VAPP / VES : gratuit					
par un tiers s'inscrivant à un diplôme dans le cadre d'une Validation d'acquis (VAPP) ou la Validation des Etudes Supérieures (VES)	Inscription : Droits du diplôme national (au moment de l'IA) + tarifs FPC					



Annexe 9 : Tarifs du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) & DU B

DAEU / DU / SEE	Tarifs 24/25	Droits nationaux / Niveau Licence	l Profils
	300€	Oui	FPI
	700 €	Oui	FPC
	160€	Oui	Redoublant
DAEU A et B	120 € + tarif CNED en vigueur	Oui	CNED - FPC
	120 € (frais CNED à payer directement au CNED)	Oui	CNED - FPI
DU B - Préparation à l'entrée dans les	300 €	Oui	FPI
licences scientifiques	700 €	Oui	FPC
DAEU A et DU Section des Empêchés	0.€	NON	Etudiants Empéches & libérés en cours d'année

Annexe 10 : Tarifs de l'Université Ouverte

Type de programmes	Catégorie/ Volume horaire	Tarifs tout public 24/25	Tarifs demandeurs d'emplois 24/25 *	Tarifs étudiants et minima sociaux 24/25 **	Tarifs Partenaires 24/25 ***	Tarifs personnels Université Paris Cité (hors retraités UPCité)	
Cours et cycles de conférence	Abonnement annuel	285 €	140 €	50 €	230€	Gratuit (sur	
hors cours de langues et Ateliers pratiques (arts, écriture) et	12h	90 €	45 €		71 €	inscription & dans la limite des places disponibles)	
	24h	180 €	90 €		144 €		
activités	36h	270 €	135 €		216€		
Cours de langues,	24h	180€	90 €		144 €	90€	
Ateliers (écriture,	36h	270 €	135 €		216€	135 €	
dessin)	42h	315 €	157 €		252 €	157 €	
Conférences en présentiel gratuites (hors cycles)	1-2h	Gratuit					
Activités, conférences en lignes & sorties		Selon devis du prestataire / musée					

<sup>\*</sup> tarifs demandeurs d'emploi : sur justificatif

<sup>\*\*</sup> tarifs étudiants (Université Paris Cité et autres universités) et minima sociaux (RSA / AAH / minimum vieillesse / ASI / ADA) : sur justificatif

<sup>\*\*\*</sup> tarifs partenaires : Donateurs Pariscience, Institut Confucius, ... sur justificatif



# Annexe 11: Tarifs des enseignements de l'Institut Confucius

Cours	Durée	Profils	Tarifs 24/25
l angue : débutant et avancé	60h sur 30 semaines	Etudiants (hors UPCité) + demandeur d'emploi + situation de handicap	330 €
Langue : débutant et avancé, compréhension, oral, écrit, chinois des		Etudiants UPCité	50 €
affaires (en présentiel ou en ligne)		Retraités	400 €
		Salariés	530 €
		FPC	1 350 €
Cycle de conférences 30h	30h sur 15 semaines		170€
Cycle de conférences ou ateliers 20h	1 cours de 2h par mois	Tarif unique	110€
Cycle de conferences ou ateliers 16h	1 cours de 2h par mois	Tarif unique	70 €
Conférence unitaire concert	2h		2€ - 5€ - 10 €
		FPI	360 €
Préparation au HSK	40h sur 20 semaines	Demandeur d'emploi + situation de handicap	300€
		Etudiants UPCité	50 €
		FPC	1 000 €
		FPI + FPC	440 €
	60h sur 30 semaines	Demandeur d'emploi + situation de handicap	400 €
Peinture, musique, calligraphie	48h sur 24 semaines	FPI + FPC	350 €
		Demandeur d'emploi + situation de handicap	300 €
		FPI + FPC	90 €
		Retraités	70 €
Stage de conversation	10h sur 5 jours	Demandeur d'emploi + situation de handicap	55€
	23h sur 5 jours	FPI + FPC	320 €
Stage intensif		Demandeur d'emploi + situation de handicap	250 €
Pour tous les cours		Tarif unique pour les personnels UPCité	50 €
Pour tous les cours		Réduction pour les stagiaires année précédente	10%
Pour tous les cours		Réduction pour les stagiaires année précédente 2e cours	20%
Pour tous les cours		Réduction pour les stagiaires année précédente 3e cours	50%
Pour tous les cours		Réduction pour les stagiaires de l'année en cours 2e cours	10%
Pour tous les cours		Réduction pour les stagiaires de l'année en cours 3e cours	20%



# Annexe 12 : Liste des DU-DIU en Formation Initiale (avec tarification associée) et liste des DU-DIU dérogatoires aux frais de dossier

# 1/ DU FI : les inscrits sont considérés comme relevant de la Formation Initiale et ont un statut FI

UFR / Faculté / Service	Intitulé DU	Frais de formation 24-25	Frais de dossier / frais d'inscription 24-25
AGIR (SH)	PAREO (Passeport pour réussir et s'orienter)	0 €	Droits niveau licence
AGIR (SH)	AGIR PRO	300 €	300 €
IUT de Paris - Rives de Seine (SH)	DU FLaVIC (Français Langue Vivante et Culture)	0 €	0 €
DEG (SH)	Préparation IEJ à l'examen d'entrée au CRFPA (pour le public inscrit en tant qu'étudiant sous régime FI)	770 € (FPI) 385 € (étudiants UPCité ou boursiers)	250 € OU 0 € (étudiants UPCité ou boursiers)
SDV (Sciences)	DU Magistère européen de génétique	0 €	0 €
Physique (Sciences)	DU Magistère de Physique	0 €	0€
Pôle FTLV	DU B - Préparation à l'entrée dans les licences scientifiques	300 € FPI / 700 € FPC	Droits niveau licence
Pôle FTLV (SEE)	DU Formation aux Humanités, Lettres et Sciences Humaines	0 €	0 €

## 2/ DU dérogatoires (FC ou mixtes FI-FC) concernant les frais de dossier

Il est demandé un argumentaire concernant la dérogation des 300 € de frais de dossier (vote CA), pour chacune des formations ci-dessous. Les frais de formation sont définis et votées par la composante et Faculté de rattachement.

UFR / Faculté / Service	Intitulé DU	Frais de dossier / Frais d'inscription 24-25	Argumentation à la dérogation	
IUT de Paris · Rives de Seine (SH)	DU Analyste Data Science	Droits niveau licence	L'IUT de Paris - Rives de Seine ne pratique pas les	
IUT de Paris - Rives de Seine (SH)	DU Consultant fonctionnel ERP	Droits niveau licence	frais de dossier au profit du paiement des droits de base niveau Licence qui sont d'un moindre montant.  En effet, les DU accueillent des publics qui peuvent être fragiles financièrement et l'IUT ne souhaite pas ajouter un frein supplémentaire à la formation de ces publics. Par ailleurs, le calcul du coût de la formation tient compte du coût du processus de gestion des candidatures (lesquelles passent par E-candidat).	
IUT de Paris · Rives de Seine (SH)	Préparation au diplôme d'état d'assistant de service social (3 <sup>ème</sup> année préparatoire)	Droits niveau licence		
IUT de Paris - Rives de Seine (SH)	DU Cybersécurité	Droits niveau licence		



Médecine (Santé)	DU Techniques de compensation du handicap visuel	0 €	Inscription prise en charge par la fédération des aveugles et amblyopes de France
Médecine (Santé)	DIU Echographie Gynécologique et Obstétricale	0 € pour les étudiants sélectionnés du partenaire marocain AMEA et Camerounais APER	Etudiants marocains et camerounais dans le cadre d'une convention spécifique (cours captés et mis à disposition)
Médecine (Santé)	DU Gynécologie de l'infertilité et AMP	0 € pour les étudiants sélectionnés du partenaire marocain AMEA, algérien FAE et Camerounais APER	Etudiants marocains, algériens et camerounais dans le cadre de conventions spécifiques (cours captés et mis à disposition)
Médecine (Santé)	DU International francophone de diététique et nutrition clinique et thérapeutique	0 € pour les étudiants sélectionnés du partenaire Camerounais APER	Etudiants camerounais dans le cadre de conventions spécifiques (cours captés et mis à disposition)
BIOMED (Sciences)	DIU Echographie et techniques ultrasonores	0 € pour les étudiants sélectionnés du partenaire marocain AMEA	Etudiants marocains dans le cadre d'une convention spécifique (cours captés et mis à disposition)
Médecine (Santé)	DU Formation des professionnels de santé prise en charge douleur	50 € pour les étudiants haïtiens sélectionnés	Convention de partenariat spécifique avec la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université d'Etat d'Haïti - UEH (cours captés et mis à disposition)
Toutes composantes et Facultés	Tous DU-DIU concernant des inscriptions de personnels Université Paris Cité, prises en charge par le service de la Formation & Parcours Professionnels d'Université Paris Cité ou non	0 €	Tarification spécifique appliquée aux inscriptions internes Université Paris Cité